Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Culture Générale et Expression

Session 2018 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Synthèse : corps naturel, corps artificiel** (1 question) **Page 3**

2. **Écriture personnelle : corps artificiel et nature** (1 question) **Page 5**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btsati.fr/assets/annales/bts-ati/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS ATI - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

1. Synthèse : corps naturel, corps artificiel

Quatre documents examinent le tatouage et les marques corporelles, de leur histoire à leurs significations dans différents contextes culturels et sociaux. Ils abordent notamment l'identité, l'appropriation du corps, la douleur et l'appartenance à un groupe.

Synthèse

Question 1. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus.

Élément	Confrontation des documents
Document 1	Daphné Bétard, article de magazine, « Le tatouage dans la peau » (2014). L'article retrace l'histoire du tatouage, ses usages et sa démocratisation. Repères historiques, exemples et témoignages.
Document 2	Philippe Pons, extrait de l'essai journalistique *Peau de brocart* (2000). Il analyse le tatouage traditionnel japonais comme signe d'appartenance, de marginalité et de beauté secrète. Comparaison culturelle et analyse sociale.
Document 3	David Le Breton, entretien recueilli par Jeanne Ray pour *Causette* (2013). Les marques corporelles embellissent le corps, expriment le « moi » et peuvent marquer un rite de passage. Questions-réponses et oppositions entre sociétés.
Document 4	François Garde, extrait du roman *Ce qu'il advint du sauvage blanc* (2012). Les tatouages de Narcisse étonnent les Français et révèlent la singularité de son parcours. Dialogue et description détaillée.
Axe 1 : corps et identité	D1 et D3 : appropriation du corps et expression de soi. D2 : identité qui peut se construire par l'appartenance à un groupe. D4 : les marques de Narcisse individualisent son histoire.
Axe 2 : fonctions culturelles et sociales	D1 : usages thérapeutiques, religieux, coercitifs, contestataires puis populaires. D2 : différence individuelle en Occident, appartenance communautaire au Japon. D3 : opposition entre le « nous » des sociétés traditionnelles et le « je » contemporain. D4 : motifs incompris par les témoins français.
Axe 3 : permanence et regard	D1 et D2 soulignent l'engagement durable, la douleur et la marginalité. D3 associe la douleur consentie au rite de passage. D1 et D2 décrivent des regards sociaux contrastés, entre rejet, banalisation et fascination. D4 met en scène l'étonnement devant un corps marqué.
Problématique	Comment les marques corporelles façonnent-elles l'identité et prennent-elles sens dans un contexte social et culturel donné ?
Plan détaillé	1. Des marques durables qui façonnent le corps et l'identité. 2. Des significations différentes selon les cultures et les groupes. 3. Une pratique soumise à des regards sociaux contrastés.

Pratique ancienne et répandue, le tatouage inscrit durablement un choix sur le corps. Selon les époques, il soigne, accompagne un rite, marque une personne de force ou signale une appartenance. Il peut aussi exprimer une identité individuelle : les personnes tatouées y trouvent parfois embellissement, liberté et affirmation de soi. La douleur consentie peut alors donner à la marque la valeur d'un passage important. Toutefois, son sens varie selon les cultures : en Occident, il est souvent associé à la différence individuelle, tandis qu'au Japon il peut créer une fraternité et reste lié à la marginalité. Enfin, sa diffusion l'a banalisé sans effacer les jugements. Les marques de Narcisse, admirées et incomprises par les témoins, illustrent combien le corps tatoué attire le regard et invite à interpréter une histoire.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le tatouage transforme durablement le corps : expression de soi, rite ou signe d’appartenance, sa signification dépend des cultures et des regards sociaux.

2. Écriture personnelle : corps artificiel et nature

Le candidat est invité à réfléchir aux transformations du corps à partir du thème « Corps naturel, corps artificiel ». Il doit construire une argumentation personnelle en s'appuyant sur le corpus, ses lectures et ses connaissances.

Écriture personnelle

Question 1. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ? » Appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Le corps est à la fois un héritage biologique et une réalité façonnée par la culture. Le modifier revient-il donc à nier sa nature, ou à exprimer ce que l'on est ?

Le tatouage peut être une liberté : David Le Breton y voit une réappropriation de soi, et Daphné Bétard souligne son rôle dans l'affirmation de l'identité. Mais sa signification dépend du contexte : chez les tatoués japonais décrits par Philippe Pons, il peut marquer l'appartenance à un groupe. Les marques de Narcisse, dans le roman de François Garde, témoignent d'une histoire singulière, même si leur sens reste inconnu. La littérature, comme *Frankenstein* de Mary Shelley, rappelle toutefois que transformer le corps peut aussi susciter inquiétude et rejet.

Modifier son corps ne trahit donc pas forcément sa nature : le geste doit être libre, réfléchi et respectueux de ses significations.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Rendre son corps artificiel ne trahit pas nécessairement sa nature, si la transformation est libre, réfléchie et porteuse de sens.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de Culture Générale et Expression du BTS toutes spécialités, session 2018, code CULTGEN, d'une durée de 4 heures, sans coefficient indiqué. Le thème « Corps naturel, corps artificiel » s'appuie sur quatre documents consacrés au tatouage et aux marques corporelles. L'épreuve évalue la synthèse objective et l'écriture personnelle argumentée.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le tatouage peut exprimer l'identité individuelle, l'appropriation du corps ou l'appartenance à une communauté.
- La signification des marques corporelles varie selon les époques et les contextes culturels.
- La douleur du tatouage peut être vécue comme un rite de passage marquant un moment important.
- La synthèse confronte les idées des documents sans ajouter d'avis personnel.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour la synthèse, confrontez les documents et organisez les idées au lieu de rédiger quatre résumés séparés.
- Restez objectif dans la synthèse et distinguez-la clairement de l'écriture personnelle.
- Dans l'écriture personnelle, défendez une réponse argumentée et étayez-la par des exemples pertinents.
- Répartissez les 4 heures entre les deux parties, notées respectivement sur 40 et 20 points.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire la synthèse des quatre documents ?

Repérez les idées communes et les différences de perspective, puis regroupez-les dans un plan cohérent. Reformulez les documents avec neutralité, sans commentaire personnel, et veillez à rendre compte de l'ensemble du corpus.

Q : Comment répondre à la question sur le corps artificiel et la nature ?

Définissez les notions en jeu, puis formulez une réponse argumentée et nuancée. Développez vos arguments avec des exemples tirés du corpus, de vos lectures et de vos connaissances, puis concluez en répondant explicitement à la question.

Q : Quel barème et quelle durée sont indiqués pour l'épreuve ?

L'épreuve dure 4 heures. La synthèse est notée sur 40 points et l'écriture personnelle sur 20 points. Le sujet ne précise pas de coefficient et indique qu'aucun matériel n'est autorisé.

Q : Qu'attend le jury dans la synthèse et l'écriture personnelle ?

La synthèse doit être objective, concise et ordonnée, et rendre compte des documents sans jugement personnel. L'écriture personnelle doit proposer une argumentation claire, étayée par le corpus et par des références ou connaissances pertinentes.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsati.fr/assets/annales/bts-ati/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS ATI - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf
Ressources BTS Assistance Technique d\ : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.